LOUDEAC communauté

Envoyé en préfecture le 09/02/2026
Reçu en préfecture le 09/02/2026
Publié le
ID : 022-200067460-20260209-CC_2026_02-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU 3 FÉVRIER 2026

L'an deux mil vingt-six, le mardi trois février à dix-neuf heures, les membres du conseil communautaire se sont réunis à l'Amphithéâtre, 4-6 boulevard de la Gare à Loudéac, sur convocation du Président par courriel en date du vingt-huit janvier deux mil vingt-six.

Présent(e)s : Xavier HAMON, Yohann HERVO, Jean-Louis MARTIGNÉ, Olivier ALLAIN, Arlette MICHEL, Mickaël DABET, Monique LE CLÉZIO, Benoît LARVOR, Henri FLAGEUL, Jocelyne LE TINNIER, Isabelle COROUGE, Olivier RIVALLAN, Jean-Pierre LE BIHAN, Arlette HINGANT, Jean-Luc LABBÉ, Yvon PERRIN, Martine POULAILLON, Sylvie ROCABOY, Michel ULMER, Marcel PICHOT, Valérie VIDELO-RUFFAULT, Jean-Michel SCOUARNEC, Odile LE STRAT, Nadine OLLITRAULT, Joël FERRON, Joël HUBY, Isabelle LE BRIS, Éric ROBIN, Michel HESRY, Dominique DAUNAY, Joël CARRÉE, Chantal NÉVO, Patrick RAULT, Yvon LE JAN, Sébastien QUINIO, Annie ROBERT, Pierrick GLAIS, Georges LE FRANC, Alain GUILLAUME, Pierre PICHARD, Nicole LE COUÉDIC, Gilles HELLARD, Anne-Laure DUÉDAL, Michel ROUVRAIS, Gérard MATHÉCADE, Brigitte JEGLOT, Guénaël CHOUPAUX ;

Excusé(e)s : François HINDRÉ (pouvoir à Nicole LE COUÉDIC), Dominique VIEL (pouvoir à Olivier RIVALLAN), Marie-Gwénola HOLLEBECQ, Gérard DABOUDET (pouvoir à Michel ULMER), Roselyne ROCABOY (pouvoir à Arlette HINGANT), Bruno LE BESCAUT (pouvoir à Jean-Michel SCOUARNEC), Philippe PRESSE (pouvoir à Odile LE STRAT), Evelyne BOSCHER (pouvoir à Nadine OLLITRAULT), Henri DUROS (pouvoir à Joël FERRON), Isabelle GORÉ-CHAPEL (pouvoir à Michel ROUVRAIS), Marie-Thérèse PITHON (pouvoir à Éric ROBIN), Aurélie HERVÉ (pouvoir à Yvon LE JAN), Christian LE RIGUIER (pouvoir à Jean-Pierre LE BIHAN), Maryline JAOUEN, Evelyne GASPAILLARD (pouvoir à Xavier HAMON) ;

Absent(e)s : Mickaël LEVEAU, Marie-Anne LE POTIER, Gwénaëlle KERVELLA, Daniel COGUIC, Claude DELAHAYE, Romain BOUTRON, Elisabeth POINEUF, Benoît CONNAN, Claudine BROSSARD, Laurent BERTHO ;

Secrétaire de séance : Yvon LE JAN.

CC_2026_02 COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS PRISES PAR LE PRÉSIDENT PAR DÉLÉGATION DU CONSEIL

Par délibération n° CC_2020 n°139 du 15 juillet 2020, le Conseil Communautaire a décidé, conformément à l'article L.5211-10 du code général des collectivités territoriales, de déléguer au président un certain nombre de compétences dans le but d'assurer une simplification et une meilleure efficacité dans la gestion des affaires courantes.

Il doit être rendu compte périodiquement au Conseil Communautaire des décisions prises par le Président. Ces décisions sont les suivantes :

N° DE LA DÉCISION	Date	OBJET
DP_2025_55	29/10/2025	CONVENTION D'OCCUPATION PRÉCAIRE – BUREAU ACCUEIL - CAPCIDERAL- LOUDEAC- ESAT Les Ateliers de la Baie
DP_2025_56	08/12/2025	MARCHE PUBLIC – SERVICE – LOCATION D'UNE UNITE MOBILE DE DESHYDRATION DE TYPE CENTRIFUGEUSE ET D'UNE BANDE CONVOYEUSE POUR LA STATION D'EPURATION DE CALOUET A LOUDEAC – AVENANT 1
DP_2025_57	04/11/2025	MARCHE PUBLIC – TRAVAUX – AMENAGEMENT DES ZONES D'ACTIVITES DE LOUDEAC COMMUNAUTE
DP_2025_58	25/11/2025	MARCHE PUBLIC – MAITRISE D'OEUVRE – EXTENSION ET REAMENAGEMENT INTERIEUR DE LA MAISON DE SANTE A MERDRIGNAC
DP_2025_59	26/11/2025	MARCHE PUBLIC – TRAVAUX – EQUIPEMENT DES DISPOSITIFS D'AUTOSURVEILLANCE DES SYSTEMES D'ASSAINISSEMENT
DP_2025_60	08/12/2025	MARCHE PUBLIC – TRAVAUX – RENOVATION DE LA PISCINE DE MERDRIGNAC – TRANSFORMATION DE LA PISCINE D'ETE EN BASSIN NORDIQUE – AVENANTS
DP_2025_61	15/12/2025	LIGNE DE TRESORERIE –BUDGET DECHETS

Envoyé en préfecture le 09/02/2026
Reçu en préfecture le 09/02/2026
Publié le
ID : 022-200067460-20260209-CC_2026_02-DE

DP_2025_62	15/12/2025	LIGNE DE TRESORERIE –BUDGET BOIS ENERGIE
DP_2025_63	15/12/2025	LIGNE DE TRESORERIE –BUDGET GÉNÉRAL
DP_2026_01	09/01/2026	PREEMPTION PARCELLE 158 ZV 114 - GUERLEDAN - TREVEJEAN
DP_2026_02	14/01/2026	MARCHE PUBLIC – SERVICE – ETUDE DE FAISABILITE ET D'INCIDENCES SUR LES SYSTEMES D'ASSAINISSEMENT DES COMMUNES DE HEMONSTOIR ET DE SAINT-CARADEC

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

DÉCIDE

1. De prendre acte des décisions prises par le Président par délégations du Conseil.

Exercice : 72
Présents : 47
Pouvoir(s) : 13
Pour : 60
Contre : 00
Abstention : 00

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits,
Pour expédition certifiée conforme

Loudéac, le 3 février 2026
Le Président
Xavier HAMON

Le secrétaire de séance
Yvon LE JAN

Date : 2026.02.06 15:07:42 +01'00'

Date : 2026.02.06 15:05:25 +01'00'